

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

MALADIES de la PEAU
VICES du SANG
 SPECIALITES RENOMMEES
 Laboratoire scientifique de la PHARM. DU TRICHON ROUBAIX
 Docteur YERHAEDEN
 Réception tous les jours
 Men Spruyt sluiswach

BUREAUX
 ROUBAIX - 55-71, Grande-Rue, Tél. 237.23, 237.22 et 237.24
 TOURCOING - 22, rue Carnot, Tél. 37.
 LILLE - 3, rue Faidherbe, Tél. 820.21.
 PARIS - 28, boulevard Poissonnière, Tél. Provence, 71.54.
 MOUCRON - 105, rue de la Station, Tél. 2.44.
ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

A LA CHAMBRE, RÉPONDANT AUX INTERPELLATEURS,

M. Léon BLUM

expose les grandes lignes de sa politique intérieure

Nous nous considérons comme comptables des intérêts permanents du pays.

La nation durera après nous. C'est sous cet aspect que nous envisageons tous les problèmes.

La question du débauchage et de l'embauchage ne peut donner lieu à aucun monopole.

Pour l'application de l'arbitrage, le gouvernement demandera, s'il en est besoin, de nouvelles lois au Parlement.



M. SCAPINI, le député aveugle, déchiffant son texte, à la main, à la tribune de la Chambre (D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 7 MAI (Minuit).

En réponse aux interpellations sur la politique générale du gouvernement, M. Léon Blum a défini, vendredi, ce qu'il entendait par le mot de « pause ».

Sa position, certes, n'est pas facile. D'une part, les exigences des extrémistes, si elles étaient satisfaites, mettraient en péril les finances publiques et la paix sociale; d'autre part, le patronat, inquiet des atteintes répétées à la liberté du travail et au droit de propriété, s'organise pour résister à de nouvelles violations de la loi.

Les incidents auxquels viennent de donner lieu les pourparlers en vue de la reconduction des conventions collectives de travail illustrent cette opposition que le gouvernement s'est fait fort d'arbitrer.

La seule attitude possible d'un gouvernement s'élevant ainsi en arbitre était de parler au nom de l'intérêt général auquel doivent être subordonnés les intérêts particuliers. Il arrive parfois que l'intérêt général est difficile à discerner. Dans le cas présent, il est, au contraire, facile de l'apercevoir. Il commande à tous le respect de la loi et la modération dans les demandes, car ni l'économie française, ni les finances de l'Etat ne supporteraient de nouvelles charges.

M. Léon Blum n'a pas été sans comprendre la nécessité d'un langage ferme et, bien qu'il ait sacrifié, dans plusieurs parties de sa harangue, aux habitudes démagogiques qui lui font réserver ses sévérités aux partisans de l'ordre, il a dit plus nettement que dans ses discours précédents que l'intérêt général exigeait de tous le respect des lois et le souci réciproque des droits et des devoirs de chacun.

Sur les réformes exigées par la C.G.T., il s'est expliqué sans ambages. Il ne peut lui promettre un plan de grands travaux se montant à dix milliards, somme dépassant les possibilités financières de la nation. Il ne croit pas possible, non plus, de créer tout de suite la

retraite des vieux travailleurs, dont tout le monde est partisan, mais dont le financement exigerait des mesures non prévues dans le programme de Rassemblement populaire. Or, c'est à ce programme que M. Léon Blum veut s'en tenir. Il se considère comme le représentant du Front populaire tout entier, radicaux compris par conséquent. Il ne veut abuser de la confiance d'aucun des partis qui le composent.

Donc, la « pause » continue; la situation de la trésorerie, a expliqué l'orateur, exigeant qu'elle continue. S'il affirme que la situation économique s'améliore, il reconnaît que l'épargne reste inquiète. Cette constatation implique donc qu'il veut s'attacher à rassurer l'épargne.

Quant aux signataires des conventions collectives, il se propose de concilier leurs points de vue en faisant appel à leur bonne volonté. Il rejette, d'ailleurs, l'idée d'un monopole de l'embauchage réservé à la C.G.T.

Sur tous ces points, l'exposé du président du Conseil n'a pas manqué de netteté.

Souhaitons-lui de pouvoir se faire écouter des masses abusées par les extrémistes et qui s'impatientent de sa prudence qu'elles taxent de coupable faiblesse.

RENE ROUSSEAU



M. BERGERY

Paris, 7 mai. — Les interpellations sur la politique générale du gouvernement n'ont pas toutes été discutées dans la séance de vendredi après-midi.

On peut cependant constater que le débat qui se continuera samedi toute la journée est presque épuisé. La Chambre a, en effet, entendu cinq des huit interpellateurs et la réponse que leur a faite, au nom du gouvernement, le président du conseil.

M. Edouard Herriot ouvre la séance à 15 h. 10.

MM. Léon Blum, Vincent Auriol, Daladier sont au banc du gouvernement.

M. BERGERY

contre la pause

L'ordre du jour appelle la discussion des huit interpellations sur la politique générale du gouvernement.

M. Bergery (Seine-et-Oise), du groupe frontalier, parle de la politique financière, qu'il a définie par le communalisme officiel du 5 mars 1937, et sur les conséquences que cela implique en ce qui concerne la politique générale du gouvernement.



L'ARRIVÉE DE M. LOUIS ROLLIN, ANCIEN MINISTRE, SUIVI DU GÉNÉRAL GOURAUD, VENU EN SPECTATEUR. (Mond. Photo-Pressa.)



M. FERNAND-LAURENT

Il se défend, tout d'abord, comme membre de la majorité du Front populaire, de vouloir dissocier celle-ci. Puis, il aborde le problème des prix et affirme que les puissances économiques attendent l'heure de la revanche, en escomptant les fautes qu'un gouvernement commet fatalement.

Puis il évoque les causes des manifestations du 6 février contre les communistes et les voleurs.

L'orateur se plaint de l'action capitaliste de puissantes organisations économiques qui, dit-il, deviennent socialistes lorsqu'elles ont besoin d'argent.

Il estime que le gouvernement a fait la dévaluation trop tard et mal, car il n'est pas allé jusqu'au bout de l'opération.

Il affirme que l'organisation économique actuelle est dans un état de déperdition tel qu'il ne pourra pas assumer les réformes. Il invite donc le président du conseil à renoncer à rechercher la confiance des grandes organisations économiques et à s'efforcer de garder la confiance du pays.

Selon M. Bergery, la pause est une erreur fondamentale, car l'incertitude du lendemain est la chose qui pèse le plus sur la confiance financière, car le désarroi des masses pendant une interruption du programme du Front populaire créeait des troupes pour un nouveau fascisme.

M. SCAPINI

déclare la division contre nature des Français

M. Scapini (Indépendant républicain), interrompt sur les conséquences des propositions du parti communiste et de la C.G.T. tolérées et encouragées par le gouvernement.

Il déclare tout d'abord que la politique du gouvernement est condamnée par les faits et que la situation financière est très grave.

Il reproche au gouvernement d'avoir entrepris une réforme sociale avant la réforme économique et souhaite que « la pause » donne au cabinet le temps de la réflexion.

Il déplore la division contre nature des Français dont 80 %, dit-il, sont à la fois hostiles au fascisme et au communisme, mais ils sont néanmoins à la veille de s'entr'égorgés.

M. Scapini souligne que les peuples sont parfois accablés à la dictature.

« Ne sent-on pas une lourde inquiétude de tout notre pays? Ecoutez, concitoyens, l'appel de la Confédération nationale des anciens combattants qui groupe trois millions de bons Français et qui demande au pays de ne plus se diviser. »

M. FERNAND-LAURENT

« Vous aviez promis la liberté, vous la bâillonnez. »

Nous ne voyons partout que haine.

M. Fernand-Laurent (républicain indépendant), souligne l'erreur qu'a commise le gouvernement qui, en voulant appliquer sa théorie de l'augmentation du pouvoir d'achat, a réduit, en fait, la production du pays.

Les entreprises n'ont plus de chefs; l'autorité passe aux délégués de la C.G.T. Cette expérience ne peut se prolonger.

Il n'est pas de jours où l'on n'enregistre de nouvelles occupations d'entreprises privées.

Le gouvernement déçoit ces faits intolérables; mais il est décidé à les tolérer.

La rapine économique est rendue impossible chez nous par l'augmentation des prix de revient. Il faut dénoncer le monopole d'embauchage voulu par la C.G.T. et rendre leur autorité naturelle aux chefs d'entreprises. Imitez ce canton suisse qui a réprimé le communisme.

M. Fernand-Laurent reproche au Cabinet d'avoir sacrifié les classes moyennes.

Il reproche au président du Conseil certaines passages de son livre « Réflexions sur le mariage, livre honnête et immoral, qui ne concorde pas avec les appels à la famille. Il s'écrit en terminant: Vous aviez promis la liberté; vous la bâillonnez. Nous ne voyons partout que haine et violence. Jusqu'aux enfants, auxquels vous apprenez à tendre le poing. Comme l'a dit M. Daladier: le communalisme est irréalisable en France. N'oubliez pas de rester l'allié du communisme? Malgré vous, contre vous, s'il le faut, vive la liberté! »

La prorogation des accords Matignon

La Confédération générale du patronat déclare qu'elle ne saurait maintenir son adhésion

à un projet qui ne serait plus celui qui lui fut soumis

Paris, 7 mai. — La Confédération générale du patronat français communique le texte d'une nouvelle note qu'elle a adressé à M. Léon Blum. Cette note rappelle que la C.G.P.F. avait donné dès mercredi son adhésion à la prorogation pour six mois des conventions collectives existantes. Cette prorogation, dans l'esprit de la C.G.P.F., visait les dispositions présentes.

La C. G. T. a annoncé jeudi qu'avant d'être reconduites, les conventions devaient être modifiées par la loi sur des points essentiels, notamment en ce qui concerne les conditions d'embauchage et de débauchage.

La note expose que l'exemple de l'Exposition justifie mal la volonté de faire sanctionner par la loi tout ou partie d'un régime inadmissible. La C. G. P. F. ne pourra pas admettre une atteinte à l'autorité patronale, à la liberté des collaborateurs de tous ordres et à la vie des travailleurs qui est indépendante de leur non-affiliation ou de leur affiliation à un syndicat de leur choix.

« Si la garantie n'est pas donnée par le gouvernement que la reconduction des conventions n'est pas leur modification préalable sur des points essentiels, nous ne saurions, écrit la C.G.P.F. à M. Léon Blum, maintenir notre adhésion à un projet qui ne serait plus celui sur lequel vous aviez bien voulu nous consulter. »

« Nous serions alors amenés, conclut la note, à demander à l'opinion et au Parlement une liberté fondamentale, corollaire indispensable de la responsabilité et des charges incombant aux patrons. »

La C.G.T. affirme ne pas prétendre au monopole de l'embauchage

La C.G.T. communique: « La Confédération générale du travail fait connaître qu'en acceptant, pour des fins d'intérêt général, une reconduction pour six mois des conventions collectives, elle n'a jamais posé comme condition que lui soit confié préalablement le contrôle de l'embauchage. »

« Expressément, la Commission administrative de la C.G.T. s'est exprimée sur ce point de la manière suivante: »

« Que le droit au travail soit assuré contre tout arbitraire par le vote d'une loi relative aux conditions d'embauchage et de débauchage. »

« Rien dans ce texte n'autorise quiconque à soutenir que la C.G.T. entend créer au profit de ses membres, un contrôle arbitraire sur l'embauchage et le congédiement. »

Les Syndicats professionnels français réclament le respect de la liberté syndicale

Paris, 7 mai. — A la suite des récents entretiens du président du Conseil avec les représentants de la Confédération générale du patronat français et ceux de la C.G.T., la Confédération des syndicats professionnels français a adressé à M. Léon Blum une lettre demandant que soit respecté le principe de la liberté syndicale.

Le billet gagnant de la Loterie nationale a été vendu à Alger

Alger, 7 mai. — Le billet gagnant du gros lot de la 5^e tranche de la Loterie nationale a été débité en dixième à Alger, par un établissement bancaire.

Au château de Candé



LE DUC DE WINDSOR ET L'EX-MRS SIMPSON DANS LE JARDIN DU CHATEAU DE CANDÉ, OU ILS ONT REÇU HIER LES PHOTOGRAPHES. (Fr. Franco-Pressa.)

Deux explosions, des flammes, une immense carcasse qui s'effondre...

LE « HINDENBURG » ÉTAIT ANÉANTI

Sur les 97 personnes qui se trouvaient à bord, 30 ont péri; les autres sont, pour la plupart, grièvement blessées

LES CAUSES DE LA CATASTROPHE SONT ENCORE INCONNUES



L'EXPLOSION ET LA CHUTE DU ZEPPELIN. (ON DISTINGUE NETTEMENT LE HAUT DU PYLONE D'AMARRAGE.) (Belinogramme Keystone transmis par radiophone de New-York à Londres et en avion de Londres à Paris.)

C'est le jour anniversaire de son premier voyage de Friedrichshafen aux Etats-Unis que le dirigeable « Hindenburg » s'est abattu en flammes sur l'aérodrome de la base navale de Lakehurst.

Il était parti 76 heures plus tôt de Francfort-sur-le-Mein et il devait repartir à minuit en direction de l'Europe avec 70 passagers dont la plupart avaient l'intention d'assister aux fêtes du couronnement à Londres.

La cause de l'accident, qui, pour l'Allemagne prend les proportions d'une véritable catastrophe nationale, n'est pas encore déterminée.

Une mauvaise traversée

Après une très mauvaise traversée, le « Hindenburg » était en retard de 12 heures sur l'horaire prévu. Il avait survolé New-York jeudi à 15 heures, se dirigeant vers Lakehurst. Là il fut de nouveau assailli par une tempête de pluie et par un fort vent debout qui l'obligèrent à gagner la côte devant laquelle il croisa jusqu'au moment où la visibilité et les conditions atmosphériques lui permirent de revenir à Lakehurst.

Il signala à ce moment son intention d'atterrir. La pluie n'avait pas encore tout à fait cessé. Le directeur de l'aérodrome, M. Gill Robb Gilson prit les dispositions d'atterrissage et le « Hindenburg », moteurs calés, se dirigea vers le pylône en face du hangar, sous un angle de 30 degrés.

La catastrophe

Alors que l'équipe d'atterrissage s'était déjà saisie de deux ou trois câbles à l'arrière du dirigeable, un premier explosion retentit qui fut entendue à 15 milles de là et suivie à trente secondes d'une seconde explosion.

L'arrière s'enflamma immédiatement et selon des témoins oculaires, parut être coupé par le milieu. En une fraction de seconde, l'enveloppe tout entière était brulée.

Un instant, on vit l'avant de l'aéroplane n'être plus qu'un squelette d'aluminium noir et comme suspendu en l'air, tandis que la partie arrière s'écrasait déjà au sol.

tragique demandant instamment aux automobilistes de ne pas aller à Lakehurst, de dégager les routes encombrées et de laisser le passage libre aux ambulances, aux voitures de secours et aux pompes à incendie.

A 21 h. 15, trois nouvelles explosions se produisirent encore dans la carcasse fumante.

Trente morts... Des blessés dans un état grave

Le bilan de la catastrophe, selon une évaluation officielle établie à 18 heures (locale), donne 68 survivants dont 34 passagers et 44 hommes d'équipage; dix corps n'ont pu être identifiés. Le nombre officiel des morts est donc de 29.

Un employé du camp de Lakehurst a péri dans les flammes, ce qui porte le total des morts à 30. Le « Hindenburg » transportait 97 personnes.

L'état du capitaine Lehman, ancien commandant du dirigeable qui était à bord, est pour ainsi dire désespéré. Le blessé a reçu les derniers soins.

Le capitaine Max Pruss, qui commandait l'aéroplane, est lui aussi grièvement atteint.

Un grand nombre de survivants transportés à l'hôpital sont dans un état grave.

Les premiers sauveteurs pénètrent dans les débris du dirigeable

Vendredi matin, à 9 h. 30 (heure locale), les premiers sauveteurs parvinrent à pénétrer dans les débris de l'« Hindenburg », qui achevait de se consumer.

Les sauveteurs se dépensent autour de l'inférieur brasier

L'équipe d'atterrissage, qui se trouvait exactement sous l'arrière du zeppelein, avait eu le temps de s'écartier dans un sautoir-qui-peut général. Ce fut ensuite

la ruée de toutes les personnes présentes, marins, soldats, sauveteurs bénévoles, policiers, vers les débris où s'échappaient des torrents de flammes et une fumée noire.

On aida d'abord quelques passagers et quelques membres de l'équipage qui avaient pu sauter des nacelles, c'étaient de pauvres corps noirs, aux faces angéliques. Certains, dont les vêtements étaient complètement brûlés, se présentaient nus.

Dans le lointain, on entendait les sirènes des voitures-ambulances et des pompiers, alertés immédiatement par radio.

Un lamentable cortège de corps brûlés et déçiquetés

Alors commença l'interminable défilé des corps brûlés, déçiquetés, impossibles à identifier. Ils furent emmenés sur des brancards dans un hangar converti en morgue. Bientôt 30 corps étaient énumérés.

Soudain, derrière la ligne des curieux maintenus à distance par les policiers, on vit arriver un groupe de voyageurs. C'étaient quelques-uns de ceux qui devaient partir la nuit même pour l'Europe à bord du « Hindenburg ». Atterrés silencieusement, ils se joignirent à la foule.

Trois heures après la catastrophe, un feuillet inextinguible d'aluminium royalement encore. Dans la nuit noire, une nuit d'orage, le carburant des moteurs brûlait avec une flamme rose et une fumée noire épaisse qui prenait à la gorge.

Les amis des passagers défilèrent silencieusement pendant une grande partie de la nuit devant les corps.

Toute la nuit aussi, les postes de radio donnaient des nouvelles de la scène

Les premiers sauveteurs pénètrent dans les débris du dirigeable

Vendredi matin, à 9 h. 30 (heure locale), les premiers sauveteurs parvinrent à pénétrer dans les débris de l'« Hindenburg », qui achevait de se consumer.

Deux hypothèses

M. F.-W. von Meister, vice-président de l'« American Zeppelin Company », a déclaré que l'explosion avait pu être provoquée par deux causes

(Lire la suite page 3.)

La catastrophe

Alors que l'équipe d'atterrissage s'était déjà saisie de deux ou trois câbles à l'arrière du dirigeable, un premier explosion retentit qui fut entendue à 15 milles de là et suivie à trente secondes d'une seconde explosion.

L'arrière s'enflamma immédiatement et selon des témoins oculaires, parut être coupé par le milieu. En une fraction de seconde, l'enveloppe tout entière était brulée.

Un instant, on vit l'avant de l'aéroplane n'être plus qu'un squelette d'aluminium noir et comme suspendu en l'air, tandis que la partie arrière s'écrasait déjà au sol.

La catastrophe

Alors que l'équipe d'atterrissage s'était déjà saisie de deux ou trois câbles à l'arrière du dirigeable, un premier explosion retentit qui fut entendue à 15 milles de là et suivie à trente secondes d'une seconde explosion.

L'arrière s'enflamma immédiatement et selon des témoins oculaires, parut être coupé par le milieu. En une fraction de seconde, l'enveloppe tout entière était brulée.

Un instant, on vit l'avant de l'aéroplane n'être plus qu'un squelette d'aluminium noir et comme suspendu en l'air, tandis que la partie arrière s'écrasait déjà au sol.

La catastrophe

Alors que l'équipe d'atterrissage s'était déjà saisie de deux ou trois câbles à l'arrière du dirigeable, un premier explosion retentit qui fut entendue à 15 milles de là et suivie à trente secondes d'une seconde explosion.

L'arrière s'enflamma immédiatement et selon des témoins oculaires, parut être coupé par le milieu. En une fraction de seconde, l'enveloppe tout entière était brulée.

Un instant, on vit l'avant de l'aéroplane n'être plus qu'un squelette d'aluminium noir et comme suspendu en l'air, tandis que la partie arrière s'écrasait déjà au sol.

La catastrophe

Alors que l'équipe d'atterrissage s'était déjà saisie de deux ou trois câbles à l'arrière du dirigeable, un premier explosion retentit qui fut entendue à 15 milles de là et suivie à trente secondes d'une seconde explosion.

L'arrière s'enflamma immédiatement et selon des témoins oculaires, parut être coupé par le milieu. En une fraction de seconde, l'enveloppe tout entière était brulée.

Un instant, on vit l'avant de l'aéroplane n'être plus qu'un squelette d'aluminium noir et comme suspendu en l'air, tandis que la partie arrière s'écrasait déjà au sol.

La catastrophe

Alors que l'équipe d'atterrissage s'était déjà saisie de deux ou trois câbles à l'arrière du dirigeable, un premier explosion retentit qui fut entendue à 15 milles de là et suivie à trente secondes d'une seconde explosion.

L'arrière s'enflamma immédiatement et selon des témoins oculaires, parut être coupé par le milieu. En une fraction de seconde, l'enveloppe tout entière était brulée.

Un instant, on vit l'avant de l'aéroplane n'être plus qu'un squelette d'aluminium noir et comme suspendu en l'air, tandis que la partie arrière s'écrasait déjà au sol.